

# **Pour une démarche collective de transition écologique sur le territoire du Perche**

## ***- Charte d'engagement à l'intention des candidats aux élections municipales -***

Un collectif d'associations percheronnes investies dans des missions de développement durable (sociales, environnementales et économiques) dans le Perche propose aux candidats aux élections municipales du Perche, soucieux de la construction d'un territoire percheron durable, de s'engager sur une charte de 7 axes prioritaires :

- 1. Promouvoir une agriculture vertueuse en matière d'environnement et d'emploi, pour une alimentation saine, porteuse de lien social et territorialisée.**
- 2. Encourager la réduction des déchets et l'économie circulaire ; améliorer la collecte, le tri, et la valorisation des déchets.**
- 3. Développer la qualité environnementale des bâtiments publics et inciter à l'amélioration de l'habitat pour maîtriser les dépenses d'énergie.**
- 4. Faciliter la mobilité des personnes dans les territoires diffus, tout en diminuant les émissions de Gaz à Effet de Serre.**
- 5. Augmenter la place des espaces à vocation naturelle, y compris au cœur des bourgs et des villes.**
- 6. Etre exemplaire dans les actes de la commune.**
- 7. Mettre en place des processus de concertation et de participation citoyennes.**

Ces 7 axes prioritaires peuvent se décliner de diverses manières, à l'échelle des communes et selon les réalités de chaque territoire. Sont ainsi proposées ci-après des actions illustrant de possibles réalisations. Toute action adoptée devrait être assortie d'un calendrier de mise en place et d'indicateurs de suivi. Elle devrait également être utilement promue au niveau communautaire (CDC) et territorial (PETR).

Les associations signataires<sup>1</sup> sont chacune compétentes en leur domaine et s'engagent à accompagner – dans la mesure de leurs moyens – les équipes qui les solliciteront.

---

<sup>1</sup> Voir la liste en fin de document.

# **Pour une démarche collective de transition écologique sur le territoire du Perche**

## ***- Inventaire non-exhaustif d'actions possibles pour chaque axe -***

### **1. Promouvoir une agriculture vertueuse en matière d'environnement et d'emploi, pour une alimentation saine, porteuse de lien social et territorialisée.**

- Participer activement au Projet Alimentaire de Territoire (PAT), initié par le Parc Naturel Régional du Perche.
- Sensibiliser les personnels de cantine, les parents et les élèves à la diminution du gaspillage alimentaire, source d'économie permettant de proposer des produits plus qualitatifs.
- Proposer au moins une fois par semaine dans les cantines un ou des produits bio et/ou locaux, puis un repas entier, dans la perspective de l'application de la loi Egalim. Lorsque la démarche est déjà engagée, augmenter la part du bio et du local.
- Préserver les terres agricoles dans le cadre des documents d'urbanisme.
- Identifier et faire connaître les terrains publics et privés, susceptibles d'être adaptés à l'installation de porteurs de projets agricoles.
- Favoriser l'émergence d'activités artisanales alimentaires.
- Promouvoir et faciliter la conversion des agriculteurs à des pratiques agricoles vertueuses.
- Organiser des ateliers cuisine pour les familles (réduction du gaspillage alimentaire, nourriture moins carnée, utilisation de produits sains et peu onéreux...).
- ...

### **2. Encourager la réduction des déchets et l'économie circulaire ; améliorer la collecte, le tri, et la valorisation des déchets.**

- Mener des actions de sensibilisation et d'information auprès des habitants pour limiter leurs déchets.
- Aider à l'émergence de nouveaux dispositifs locaux (recyclerie dans le Perche ormais, ressourcerie à La Loupe...)
- Instaurer des journées citoyennes de ramassage des détritiques (bords de route, rivières).
- Mettre en place une évaluation de l'efficacité du tri des déchets et en tirer une pédagogie à communiquer - que ce soit dans les communes avec ramassage ou non.
- Organiser et optimiser la récupération de bois, notamment de bois déchiqueté lors du broyage des haies.
- Mettre en place la récupération et la réutilisation des matériaux de démolition.
- Sensibiliser enseignes et commerces à la diminution et au réemploi des emballages. Proposer la consigne.
- Créer un centre de compost communal.
- Organiser un espace de récupération des objets encore utilisables dans les déchetteries.
- Soutenir les TPE et les micro-entrepreneurs dans la gestion des déchets professionnels.
- ...

### **3. Développer la qualité environnementale des bâtiments publics et inciter à l'amélioration de l'habitat pour maîtriser les dépenses d'énergie.**

- Mesurer les consommations d'énergie (dont électricité) pour les bâtiments gérés par la commune et développer un programme d'économie avec des indicateurs.
- Réduire les durées et intensités de l'éclairage public.
- Accompagner les propriétaires occupants et les bailleurs pour favoriser la construction de maisons à basse consommation ou à énergie positive (aides directes, aide au montage de dossiers de subventions...).
- Accompagner à la diminution de la consommation d'eau, en particulier réduire la consommation d'eau potable à des fins d'arrosage et de nettoyage.
- Rechercher et mettre en place des solutions pour la récupération d'eau.
- Utiliser et diffuser les expériences locales existantes, avec une mesure de leurs impacts, en matière de production et consommation d'énergie (dont le bois déchiqueté)
- Favoriser le développement des solutions individuelles et collectives de production d'énergie (turbines de moulins et rivières, petites éoliennes, panneaux photovoltaïques, méthanisation de proximité, chauffage au bois déchiqueté...).
- Avant tout projet de construction privé, mener une réflexion précise sur les coûts induits pour la collectivité (en particulier réseaux et accès), qualité environnementale et longévité des constructions, effets d'artificialisation des sols, conséquences sur la faune et la flore.
- Inciter les porteurs de projets immobiliers de construction ou rénovation à la prise en compte de critères énergétiques (isolation, performance des systèmes de chauffage et d'éclairage, etc.)
- ...

### **4. Faciliter la mobilité des personnes dans les territoires diffus, tout en diminuant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).**

- Être actif sur l'intermodalité des transports publics et privés, avec un objectif de diminution des GES, au niveau de la CDC, du PETR et/ou du Département.
- Mettre en place un outil pour de l'auto-partage.
- Mettre à disposition des véhicules électriques (auto et vélos), en incluant dans la réflexion la problématique des habitants de villages et hameaux.
- Mettre en place des voies sécurisées et/ou signalées pour les vélos.
- Développer le covoiturage local.
- Proposer un financement de vélo ou de vélo à assistance électrique pour les personnes en situation précaire.
- ...

### **5. Augmenter la place des espaces à vocation naturelle, y compris au cœur des bourgs et des villes.**

- Mettre en place une veille environnementale, avec un élu référent.
- Mettre en place et mettre à jour un Atlas de la Biodiversité Communale sur la base de la méthodologie développée par l'Etat.

- Présenter et faire connaître les sites naturels de la commune.
- Entretien correctement, voire restaurer les mares et les haies de la commune.
- Réaliser un inventaire des haies et arbres remarquables, des zones humides et des mares.
- Ouvrir une rubrique « Nature et Environnement » dans les publications communales et intercommunales.
- Créer un observatoire citoyen de la qualité de l'eau.
- Dans tout projet de construction, augmenter la place des espaces verts.
- Végétaliser la commune et développer en particulier la plantation de haies, voire d'un verger communal.
- Mettre en place un schéma directeur de plantations sur talus et de haies stratégiques afin de réguler les écoulements d'eau importants en cas de fortes précipitations.
- Engager une démarche pour élaborer un statut des haies et espaces boisés.
- Allouer des lieux pour des initiatives citoyennes de type jardins partagés, abris pour les oiseaux, petit compostage...
- Envisager l'acquisition de parcelles en bord de rivière et y créer un lieu de promenade et d'observation.
- Participer à la protection des chemins ruraux et en assurer la continuité au plan territorial.
- Encourager le tourisme vert.
- Limiter l'artificialisation des sols.
- Augmenter les surfaces naturelles protégées, et les connecter entre elles.
- Mieux encadrer les pratiques de chasse (cartouches sans plomb).
- ...

## **6. Etre exemplaire dans les actes de la commune.**

- Appliquer les principes de la transition écologique à tous les actes d'achat de la commune (fournitures de bureau, produits d'entretien...)
- Envisager une mise en concurrence des fournisseurs d'énergie en considérant la dimension environnementale (électricité verte).
- Inclure des critères environnementaux dans tous les marchés de fourniture et de délégation de service public.
- Accompagner les agents de la collectivité dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles en accord avec les valeurs de la transition écologique.
- Encourager l'utilisation d'objets et matériels réutilisables plutôt que du jetable (vaisselle, supports de réunion, etc.).
- ...

## **7. Mettre en place des processus de concertation et de participation citoyennes.**

- Créer et animer des conseils citoyens consultatifs, des commissions mixtes citoyens/élus sur les projets communaux et communautaires.
- Inclure les citoyens dans la majorité des projets portés par la collectivité, et utiliser ainsi leurs compétences.

- Etudier la mise en place d'un budget participatif, partie du budget communal confiée à un groupe de citoyens.
- Faciliter l'accès aux formations pour l'utilisation des outils numériques.
- Attribuer un local pour faciliter l'accès aux outils numériques.
- Dédier les bâtiments communaux non-utilisés pour l'accueil de personnes en situation de précarité, ou migrants. Alternativement, organiser leur accueil avec des familles volontaires.
- Mettre en place un budget sortie–culture pour les jeunes ou personnes en difficulté.
- Multiplier les échanges entre citoyens et conseils communaux, créer des groupes de travail thématique.
- Mettre en place des indicateurs de suivi du programme électoral, évaluer l'avancement annuellement et le communiquer.
- Former les citoyens à la transition écologique (alternatives aux pesticides, réduction des déchets, réduction des consommations, etc.).
- Proposer aux citoyens des réunions de formation civique (processus électoral, organisation des collectivités territoriales, rôle et responsabilités des élus, budget communal, etc.).
- ...

# Pour une démarche collective de transition écologique sur le territoire du Perche

- Les associations signataires -

## Les Amis Des Moulins 61



L'objet de l'association est d'agir pour le développement et la protection du patrimoine bâti, la préservation de l'histoire des moulins, ainsi que la protection de l'environnement, de la faune et de la flore aquatiques.

Coordonnées : Le moulin de Rainville – Longny-au-Perche  
61 290 LONGNY-LES-VILLAGES

Personne à contacter : André QUIBLIER // 06 72 78 34 21 // adm.61@orange.fr

## Les Amis du Perche



Les objectifs spécifiques de l'association sont les suivants : Toutes recherches sur le patrimoine préhistorique, historique, archéologique, artistique, architectural, industriel, immatériel et environnemental dans le Perche.

## Association Faune et Flore de l'Orne

L'Association Faune et Flore de l'Orne a pour but dans le département :



- d'étudier la faune, la flore et la géologie.
- de sauvegarder et de protéger les sites naturels, géologiques, qui présentent un intérêt scientifique, ainsi que la faune et la flore qui s'y trouvent.
- de veiller à la prise en compte de l'environnement, des richesses naturelles et des équilibres écologiques dans le cadre de tout projet d'aménagement.
- de promouvoir, favoriser et soutenir l'Education populaire et l'initiation en matière d'environnement et de découverte de la nature.

Personne à contacter : François RADIGUE // moinet.radigue@wanadoo.fr

## Au Tour des Terroirs du Perche (Barnabé l'épicier)



L'association ATTP a créé en 2015, une épicerie de village, Barnabé l'épicier, dans un esprit de redynamisation du centre-bourg, à Longny-au-Perche. L'épicerie propose des produits de proximité (en circuit court ou non) et des produits bio par ailleurs. Avec un engagement dans d'économie sociale et solidaire, les dimensions de formation, d'emploi et de lien social y sont développées. Un essaimage de l'activité est en cours.

Personne à contacter : Olivier PEYROLES // 06 80 48 65 47

olivier.peyroles@barnabe-lepicier.com

## La Boîte à Outils



Ouvert à tous ceux qui souhaitent fabriquer, créer ou réparer tous types d'objets, La Boîte à Outils (LBAO) est un atelier associatif. L'association met à disposition de ses adhérents un espace de travail, des outils, des machines, et si nécessaire un accompagnement : elle dispose d'un local de 800 m2 et d'un parc de machines de menuiserie et de métallerie, de machines à coudre (domestiques et industrielles) et d'un espace de réparation de vélos.

Coordonnées : 111 rue Bretonnerie – 28 400 NOGENT-LE-ROTROU

02 37 52 15 95 // [laboiteaoutils28@gmail.com](mailto:laboiteaoutils28@gmail.com)

Site internet : <https://laboiteaoutilsblog.wordpress.com>

## Le Chardon - Magasin de Producteurs Bio du Perche



Le Chardon fédère un collectif de paysans bio du territoire du Perche ayant souhaité mutualiser un espace de vente de leurs produits en direct de leurs fermes. L'association a également pour mission de mener des actions de sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable et, plus largement, de la transition écologique.

Coordonnées : place Saint Pol – 28 400 NOGENT-LE-ROTROU

Personne à contacter : Sarah GILSOUL // 06 71 21 49 53

## Eco-Pertica

Association créée en 2009 et réanimée en 2019 pour fédérer, informer et accompagner l'ensemble des compétences et des acteurs de l'éco-vivre sur le Territoire du Perche ; sensibiliser les citoyens aux problématiques environnementales ; mettre en oeuvre ou favoriser des projets concrets allant dans ce sens. Elle fonctionne sous forme participative (pas de président) en étroite relation avec la SCIC éponyme, spécialisée dans l'éco-construction.

Personne à contacter : Bernard HOFFMANN // 06 80 57 31 67 // [hoffmann.bernard@orange.fr](mailto:hoffmann.bernard@orange.fr)

## MIL Perche (Marché d'Intérêt Local du Perche)



L'association développe l'approvisionnement des professionnels de la restauration (y compris restauration collective) en produits agricoles locaux et qualitatifs. Pour cela, elle assure un service logistique et commercial de livraison, ainsi que des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à l'évolution des pratiques alimentaires.

Personne à contacter : Fantine OLIVIER // 06 60 99 09 39

[milperche.fo@gmail.com](mailto:milperche.fo@gmail.com)

Site internet : [www.milperche.fr](http://www.milperche.fr)

## Mortagne en Transition



Il s'agit d'un mouvement de citoyens qui se rassemblent pour ré-imaginer le monde, en veillant à créer un mode de vie sain, inventer des solutions pour faire face à la crise pétrolière et au réchauffement climatique. Pour Mortagne et son pays, l'association organise des activités de partage et d'échanges, des soirées de sensibilisation, des réflexions et un travail avec nos élus.

Personne à contacter : Colette COUSIN // 06 31 79 72 72  
mortagne.en.transition@gmail.com

Blog : [mortagneentransition.wordpress.com](http://mortagneentransition.wordpress.com)

## Perche Avenir Environnement



Créé en 2001, PAE est une association de protection de l'environnement, qui œuvre pour la protection de nos biens communs : une eau propre, un air pur, une alimentation saine et une terre vivante.

Personne à contacter : Jacqueline SAREM // 06 25 19 21 21  
percheavenir@free.fr

Site internet : <http://percheavenirenvironnement.com>

## SEVEN - Solidarité et Eco-Vivre en Espace Naturel

Association créée en 2017 pour gérer à Nocé, sous forme participative (sans président), un jardin partagé solidaire organisé selon des méthodes permaculturelles. Par des ateliers "du jardin à l'assiette", des liens inter-associatifs, des expositions pédagogiques et des animations diverses, elle vise également la sensibilisation au "mieux vivre / mieux manger" et à tisser du lien social au sein de la commune.

Personne à contacter : Bernard HOFFMANN // 06 80 57 31 67 // [hoffmann.bernard@orange.fr](mailto:hoffmann.bernard@orange.fr)

Site internet : [www.jardinpartagenoce.fr](http://www.jardinpartagenoce.fr)